

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007182700055	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CA GRANDANGOULEME (10)
--	---

POSTE COMPTABLE DE : ANGOULEME

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BA ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2017

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	36
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	41
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 104 000,00	10 030 041,39
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 073 958,61
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		12 104 000,00	12 104 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 075 571,10	11 742 677,51
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 750 428,90	257 154,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 826 168,49
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		12 826 000,00	12 826 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		24 930 000,00	24 930 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	3 546 302,00	3 546 302,00	3 546 302,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	2 432 880,00	2 432 880,00	2 432 880,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	55 010,00	55 010,00	55 010,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	6 084 192,00	6 084 192,00	6 084 192,00
66	Charges financières	0,00	0,00	738 250,00	738 250,00	738 250,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	149 897,00	149 897,00	149 897,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	6 972 339,00	6 972 339,00	6 972 339,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		2 363 661,00	2 363 661,00	2 363 661,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		2 768 000,00	2 768 000,00	2 768 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		5 131 661,00	5 131 661,00	5 131 661,00
TOTAL		0,00	0,00	12 104 000,00	12 104 000,00	12 104 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 104 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	9 104 400,00	9 104 400,00	9 104 400,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	459 400,00	459 400,00	459 400,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	9 583 800,00	9 583 800,00	9 583 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	526,39	526,39	526,39
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	9 584 326,39	9 584 326,39	9 584 326,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		445 715,00	445 715,00	445 715,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		445 715,00	445 715,00	445 715,00
TOTAL		0,00	0,00	10 030 041,39	10 030 041,39	10 030 041,39

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 073 958,61
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 104 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 685 946,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 000,00	72 700,00	72 700,00	74 700,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	485 778,04	748 450,00	748 450,00	1 234 228,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 262 650,86	5 185 622,10	5 185 622,10	6 448 272,96
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	2 475 000,00	2 475 000,00	2 475 000,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	1 750 428,90	8 481 772,10	8 481 772,10	10 232 201,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 708 650,00	1 708 650,00	1 708 650,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	139 434,00	139 434,00	139 434,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	1 848 084,00	1 848 084,00	1 848 084,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	1 750 428,90	10 329 856,10	10 329 856,10	12 080 285,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		445 715,00	445 715,00	445 715,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		745 715,00	745 715,00	745 715,00
	TOTAL	0,00	1 750 428,90	11 075 571,10	11 075 571,10	12 826 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 826 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	257 154,00	757 154,00	757 154,00	1 014 308,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	4 886 756,10	4 886 756,10	4 886 756,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	257 154,00	5 643 910,10	5 643 910,10	5 901 064,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	667 106,41	667 106,41	667 106,41
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	667 106,41	667 106,41	667 106,41
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	257 154,00	6 311 016,51	6 311 016,51	6 568 170,51
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		2 363 661,00	2 363 661,00	2 363 661,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		2 768 000,00	2 768 000,00	2 768 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		5 431 661,00	5 431 661,00	5 431 661,00
	TOTAL	0,00	257 154,00	11 742 677,51	11 742 677,51	11 999 831,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	826 168,49
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 826 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 685 946,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 546 302,00		3 546 302,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 432 880,00		2 432 880,00
014	Atténuations de produits	50 000,00		50 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	55 010,00		55 010,00
66	Charges financières	738 250,00	0,00	738 250,00
67	Charges exceptionnelles	149 897,00	0,00	149 897,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 768 000,00	2 768 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 363 661,00	2 363 661,00
Dépenses d'exploitation – Total		6 972 339,00	5 131 661,00	12 104 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 104 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	445 715,00	445 715,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 708 650,00	0,00	1 708 650,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 475 000,00		2 475 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	74 700,00	0,00	74 700,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 234 228,04	0,00	1 234 228,04
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 448 272,96	300 000,00	6 748 272,96
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	139 434,00	0,00	139 434,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		12 080 285,00	745 715,00	12 826 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 826 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 104 400,00		9 104 400,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	459 400,00		459 400,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	526,39	445 715,00	446 241,39
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		9 584 326,39	445 715,00	10 030 041,39

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 073 958,61
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 104 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 014 308,00	0,00	1 014 308,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 886 756,10	0,00	4 886 756,10
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	290 000,00	290 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 768 000,00	2 768 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		2 363 661,00	2 363 661,00
Recettes d'investissement – Total		5 901 064,10	5 431 661,00	11 332 725,10

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	826 168,49
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	667 106,41
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 826 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	3 546 302,00	3 546 302,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	1 000,00	1 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	704 300,00	704 300,00
6062	Produits de traitement	0,00	110 000,00	110 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	51 100,00	51 100,00
6064	Fournitures administratives	0,00	4 350,00	4 350,00
6066	Carburants	0,00	5 300,00	5 300,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	225 200,00	225 200,00
6135	Locations mobilières	0,00	12 000,00	12 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	11 500,00	11 500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	80 000,00	80 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	75 000,00	75 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	53 000,00	53 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	82 120,00	82 120,00
6156	Maintenance	0,00	142 100,00	142 100,00
6161	Multirisques	0,00	46 300,00	46 300,00
6168	Autres	0,00	1 200,00	1 200,00
617	Etudes et recherches	0,00	192 860,00	192 860,00
618	Divers	0,00	948 924,00	948 924,00
6226	Honoraires	0,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	0,00	8 500,00	8 500,00
6231	Annonces et insertions	0,00	950,00	950,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	5 000,00	5 000,00
6237	Publications	0,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	900,00	900,00
6256	Missions	0,00	2 850,00	2 850,00
6257	Réceptions	0,00	150,00	150,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	600,00	600,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	27 120,00	27 120,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	12 100,00	12 100,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	1 900,00	1 900,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	4 400,00	4 400,00
6287	Remboursements de frais	0,00	290 350,00	290 350,00
6288	Autres	0,00	414 228,00	414 228,00
63512	Taxes foncières	0,00	1 000,00	1 000,00
6353	Impôts indirects	0,00	400,00	400,00
6358	Autres droits	0,00	2 100,00	2 100,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	3 500,00	3 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	2 432 880,00	2 432 880,00
6331	Versement de transport	0,00	21 800,00	21 800,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	6 300,00	6 300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	12 500,00	12 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	70,00	70,00
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	1 393 400,00	1 393 400,00
6413	Primes et gratifications	0,00	50 930,00	50 930,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	293 030,00	293 030,00
6415	Supplément familial	0,00	25 600,00	25 600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	210 100,00	210 100,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	100,00	100,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	369 500,00	369 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	6 700,00	6 700,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	30 150,00	30 150,00
6471	Prestations directes	0,00	1 900,00	1 900,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	6 100,00	6 100,00
648	Autres charges de personnel	0,00	4 700,00	4 700,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	50 000,00	50 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	0,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	55 010,00	55 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	45 000,00	45 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	10 000,00	10 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		0,00	6 084 192,00	6 084 192,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	738 250,00	738 250,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	672 102,00	672 102,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	66 148,00	66 148,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	149 897,00	149 897,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	43 437,00	43 437,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	33 000,00	33 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	66 460,00	66 460,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	7 000,00	7 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		0,00	6 972 339,00	6 972 339,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	2 363 661,00	2 363 661,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	2 768 000,00	2 768 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	2 768 000,00	2 768 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	5 131 661,00	5 131 661,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	5 131 661,00	5 131 661,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	12 104 000,00	12 104 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 104 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	66 148,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
64191	Crédit impôt compétitivité emploi	0,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	9 104 400,00	9 104 400,00
704	Travaux	0,00	505 000,00	505 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	7 903 223,00	7 903 223,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	50 000,00	50 000,00
7068	Autres prestations de services	0,00	271 177,00	271 177,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	30 000,00	30 000,00
7087	Remboursement de frais	0,00	345 000,00	345 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	459 400,00	459 400,00
741	Primes d'épuration	0,00	356 500,00	356 500,00
747	Subv. et participat° collectivités	0,00	32 000,00	32 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	70 900,00	70 900,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		0,00	9 583 800,00	9 583 800,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	526,39	526,39
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	526,39	526,39
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		0,00	9 584 326,39	9 584 326,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	445 715,00	445 715,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	445 715,00	445 715,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	445 715,00	445 715,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	10 030 041,39	10 030 041,39

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 073 958,61
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 104 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	72 700,00	72 700,00
2031	Frais d'études	0,00	20 000,00	20 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	12 000,00	12 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	40 700,00	40 700,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	748 450,00	748 450,00
2111	Terrains nus	0,00	154 650,00	154 650,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	5 000,00	5 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	67 000,00	67 000,00
2155	Outillage industriel	0,00	20 000,00	20 000,00
21562	Service d'assainissement	0,00	416 000,00	416 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	70 800,00	70 800,00
2184	Mobilier	0,00	9 000,00	9 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 000,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	5 185 622,10	5 185 622,10
2312	Terrains	0,00	60 000,00	60 000,00
2313	Constructions	0,00	490 300,00	490 300,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	4 635 322,10	4 635 322,10
35201401	Opération d'équipement n° 35201401 (5)	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00
35201701	Opération d'équipement n° 35201701 (5)	0,00	25 000,00	25 000,00
35201702	Opération d'équipement n° 35201702 (5)	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	8 481 772,10	8 481 772,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 708 650,00	1 708 650,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 705 600,00	1 705 600,00
1681	Autres emprunts	0,00	3 050,00	3 050,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	139 434,00	139 434,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	139 434,00	139 434,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	1 848 084,00	1 848 084,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	10 329 856,10	10 329 856,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	445 715,00	445 715,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	445 715,00	445 715,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	293 623,00	293 623,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	18 000,00	18 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	79 435,00	79 435,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	2 000,00	2 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	32 817,00	32 817,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	6 000,00	6 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	13 340,00	13 340,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	0,00	500,00	500,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	300 000,00	300 000,00
2313	Constructions	0,00	10 000,00	10 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	290 000,00	290 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	745 715,00	745 715,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	11 075 571,10	11 075 571,10

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			RESTES A REALISER N-1 (10)	1 750 428,90
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 826 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	757 154,00	757 154,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	427 829,00	427 829,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	179 325,00	179 325,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	150 000,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	4 886 756,10	4 886 756,10
1641	Emprunts en euros	0,00	4 886 756,10	4 886 756,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	5 643 910,10	5 643 910,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	667 106,41	667 106,41
1068	Autres réserves	0,00	667 106,41	667 106,41
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	667 106,41	667 106,41
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	6 311 016,51	6 311 016,51
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	2 363 661,00	2 363 661,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	2 768 000,00	2 768 000,00
28031	Frais d'études	0,00	10 420,00	10 420,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	35 000,00	35 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	10 000,00	10 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	6 716,00	6 716,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	568 964,00	568 964,00
281315	Bâtiments administratifs	0,00	500,00	500,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	86 000,00	86 000,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	53 000,00	53 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	74 291,00	74 291,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	1 429 109,00	1 429 109,00
28155	Outillage industriel	0,00	7 000,00	7 000,00
281562	Service d'assainissement	0,00	182 000,00	182 000,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	0,00	5 000,00	5 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	74 500,00	74 500,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	0,00	177 000,00	177 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	26 500,00	26 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	9 500,00	9 500,00
28184	Mobilier	0,00	6 000,00	6 000,00
28188	Autres	0,00	6 500,00	6 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	5 131 661,00	5 131 661,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	300 000,00	300 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	10 000,00	10 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	290 000,00	290 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	5 431 661,00	5 431 661,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	11 742 677,51	11 742 677,51

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	257 154,00
----------------------------------	-------------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			826 168,49
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				12 826 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35201401 (1)
LIBELLE : REHABILITATION STEP GOND ET COLLECTEURS EST

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 350 000,00	b 1 350 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 350 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35201701 (1)
LIBELLE : FLEAC PHOTOVOLTAÏQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35201702 (1)
LIBELLE : STEP MARSAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 100 000,00	b 1 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 100 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					16 921 240,76									
1641 Emprunts en euros (total)					16 921 240,76									
456/0421 3164177 01	CREDIT MUTUEL DE LA CHARENTE	20/12/2001	31/12/2016	28/02/2017	34 796,52	F		4,800	7,807	EUR	T	X	O	A-1
463/206364/514691	CREDIT LOCAL DE FRANCE	21/12/2002	31/12/2016	01/01/2017	125 000,00	F		4,410	6,850	EUR	T	X	O	A-1
480/1805222	CAISSE D EPARGNE ANGOULEME	14/12/2004	31/12/2016	31/03/2017	960 000,00	F		3,960	4,025	EUR	T	X	O	A-1
484/236607/514697	CREDIT LOCAL DE FRANCE	09/12/2005	31/12/2016	01/01/2017	90 000,00	V	EURIBOR03M	0,000	5,094	EUR	T	X	N	A-1
494/20400598	CAISSE D EPARGNE ANGOULEME	08/12/2004	31/12/2016	30/03/2017	493 629,54	F		3,960	4,027	EUR	T	X	O	A-1
495/206368/514692	CREDIT LOCAL DE FRANCE	03/10/2011	31/12/2016	01/01/2017	166 666,85	F		4,410	6,850	EUR	T	X	N	A-1
499/CLLAC 04 1210542	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	31/12/2011	31/12/2016	01/01/2017	2 100 000,00	V	LEP	2,600	5,248	EUR	T	X	O	A-1
507/00363013	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	22/08/2012	31/12/2016	19/03/2017	3 583 333,33	F		4,720	4,919	EUR	T	X	N	A-1
508/277354 EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2012	31/12/2016	01/02/2017	9 122,81	V	EURIBOR03M	0,037	4,628	EUR	T	X	O	A-1
518/	CREDIT MUTUEL DE LA CHARENTE	15/12/2014	31/12/2016	31/03/2017	2 700 000,00	F		2,190	2,210	EUR	T	X	O	A-1
529/70005619520	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	29/12/2011	31/12/2016	15/01/2017	420 000,00	F		5,200	5,459	EUR	T	X	O	A-1
530/70005586346	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	05/12/2011	31/12/2016	15/03/2017	440 619,84	F		4,700	4,811	EUR	T	X	O	A-1
531/70002609230	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	13/11/2007	31/12/2016	15/02/2017	39 610,69	F		4,580	4,877	EUR	T	X	O	A-1
532/70006827967	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	24/10/2013	31/12/2016	28/02/2017	21 475,72	F		3,360	4,326	EUR	A	P	O	A-1
533/70006154253	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	22/11/2012	31/12/2016	15/02/2017	243 749,95	V	LEP	2,490	2,492	EUR	T	X	O	A-1
534/090268	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	29/07/2009	31/12/2016	15/02/2017	447 483,85	F		4,740	4,961	EUR	T	X	O	A-1

CA GRANDANGOULEME (10) - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
535/090269	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	29/07/2009	31/12/2016	15/03/2017	356 443,99	F		0,544	2,892	EUR	T	X	O	A-1
536/10000076531	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	09/01/2015	31/12/2016	15/01/2017	38 151,10	F		1,420	1,635	EUR	T	X	O	A-1
537/70005617730	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	27/12/2011	31/12/2016	15/01/2017	76 625,86	F		4,460	4,745	EUR	T	X	O	A-1
538/10000014279	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	27/03/2014	31/12/2016	20/02/2017	208 333,30	F		3,260	3,371	EUR	T	X	O	A-1
539/10000076538	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	09/01/2015	31/12/2016	20/01/2017	654 820,30	F		1,950	2,031	EUR	T	X	O	A-1
542/9300890	CAISSE D EPARGNE ANGOULEME	09/10/2013	31/12/2016	15/02/2017	199 999,96	F		3,760	3,911	EUR	T	X	O	A-1
543/8765669	CAISSE D EPARGNE ANGOULEME	29/12/2010	31/12/2016	05/01/2017	921 875,00	F		3,950	4,172	EUR	T	X	O	A-1
550/0501622897401	CREDIT MUTUEL DE LA CHARENTE	23/11/2012	31/12/2016	30/01/2017	187 500,10	F		4,870	5,148	EUR	T	X	O	A-1
551/62289743	CREDIT MUTUEL DE LA CHARENTE	17/10/2012	31/12/2016	30/03/2017	91 666,72	F		4,870	4,967	EUR	T	X	O	A-1
552/4607996	CREDIT MUTUEL DE LA CHARENTE	12/07/2006	31/12/2016	30/03/2017	134 773,65	F		4,000	4,067	EUR	T	X	O	A-1
553/0503 72235317 01	CREDIT MUTUEL DE LA CHARENTE	07/01/2013	31/12/2016	30/03/2017	131 838,66	F		4,940	5,037	EUR	T	X	O	A-1
570/70006783129	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	24/09/2013	31/12/2016	15/02/2017	114 541,90	F		3,760	3,905	EUR	T	X	O	A-1
571/70003689903	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	12/05/2009	31/12/2016	20/08/2017	84 742,06	F		4,400	4,880	EUR	A	P	O	A-1
572/0421 4431637 02	CREDIT MUTUEL DE LA CHARENTE	09/05/2006	30/05/2016	30/05/2017	16 603,15	F		3,850	3,850	EUR	A	P	O	A-1
573/5014162501	CREDIT LOCAL DE FRANCE	26/05/2000	01/08/2016	01/08/2017	21 322,46	F		6,100	6,100	EUR	A	P	O	A-1
574/MIN152983 EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	09/07/1999	01/06/2016	01/06/2017	304 244,62	F		6,160	6,160	EUR	A	P	O	A-1
575/MON210421EUR/0215078	CREDIT LOCAL DE FRANCE	05/03/2003	01/10/2016	01/01/2017	104 150,76	F		5,440	5,552	EUR	T	X	O	A-1
576/8593243	CAISSE D EPARGNE ANGOULEME	15/12/2009	18/06/2016	18/06/2017	325 618,07	F		4,190	4,190	EUR	A	P	O	A-1
577/150377A/43199	CAISSE D EPARGNE ANGOULEME	18/04/2016	03/11/2016	03/02/2017	1 072 500,00	F		1,970	1,985	EUR	T	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

CA GRANDANGOULEME (10) - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					16 921 240,76									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		16 921 240,76					1 556 085,77	615 324,79	0,00	79 370,31
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		16 921 240,76					1 556 085,77	615 324,79	0,00	79 370,31
456/0421 3164177 01	N	0,00	A-1	34 796,52	0,16	F		4,800	34 796,52	417,70	0,00	0,00
463/206364/514691	N	0,00	A-1	125 000,00	1,00	F		4,410	100 000,00	3 858,76	0,00	275,63
480/1805222	N	0,00	A-1	960 000,00	7,99	F		3,960	120 000,00	36 234,00	0,00	0,00
484/236607/514697	N	0,00	A-1	90 000,00	4,24	V	EURIBOR03M	0,000	20 000,00	3 000,00	0,00	875,00
494/20400598	N	0,00	A-1	493 629,54	7,99	F		3,960	61 703,72	18 631,43	0,00	47,51
495/206368/514692	N	0,00	A-1	166 666,85	1,00	F		4,410	133 333,32	5 145,00	0,00	367,50
499/CLLAC 04 1210542	N	0,00	A-1	2 100 000,00	10,24	V	LEP	2,600	200 000,00	88 411,19	0,00	23 945,21
507/00363013	N	0,00	A-1	3 583 333,33	10,71	F		4,720	333 333,33	163 703,15	0,00	5 113,33
508/277354 EUR	N	0,00	A-1	9 122,81	1,83	V	EURIBOR03M	0,037	4 662,10	251,78	0,00	37,17
518/	N	0,00	A-1	2 700 000,00	17,98	F		2,190	150 000,00	57 898,13	0,00	0,00
529/70005619520	N	0,00	A-1	420 000,00	20,77	F		5,200	20 000,00	21 450,00	0,00	4 391,11
530/70005586346	N	0,00	A-1	440 619,84	19,94	F		4,700	13 633,35	20 471,17	0,00	891,93
531/70002609230	N	0,00	A-1	39 610,69	5,87	F		4,580	5 873,59	1 714,25	0,00	197,44
532/70006827967	N	0,00	A-1	21 475,72	6,15	F		3,360	2 772,92	721,58	0,00	528,91
533/70006154253	N	0,00	A-1	243 749,95	11,12	V	LEP	2,490	21 666,68	5 066,39	0,00	700,09
534/090268	N	0,00	A-1	447 483,85	23,85	F		4,740	10 288,74	21 321,21	0,00	2 706,79
535/090269	N	0,00	A-1	356 443,99	23,94	F		0,544	8 465,43	8 180,63	0,00	442,32
536/10000076531	N	0,00	A-1	38 151,10	3,04	F		1,420	11 738,80	479,24	0,00	79,18
537/70005617730	N	0,00	A-1	76 625,86	10,28	F		4,460	5 858,80	3 320,44	0,00	666,31
538/10000014279	N	0,00	A-1	208 333,30	12,37	F		3,260	16 666,68	6 587,92	0,00	711,61
539/10000076538	N	0,00	A-1	654 820,30	13,04	F		1,950	49 420,40	12 407,62	0,00	2 328,26

CA GRANDANGOULEME (10) - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
542/9300890	N	0,00	A-1	199 999,96	11,86	F		3,760	16 666,68	7 285,00	0,00	880,81
543/8765669	N	0,00	A-1	921 875,00	14,50	F		3,950	62 500,00	35 488,29	0,00	8 109,16
550/0501622897401	N	0,00	A-1	187 500,10	11,07	F		4,870	16 666,64	8 826,88	0,00	1 409,71
551/62289743	N	0,00	A-1	91 666,72	10,99	F		4,870	8 333,32	4 311,98	0,00	11,27
552/4607996	N	0,00	A-1	134 773,65	9,74	F		4,000	11 542,11	5 219,25	0,00	13,69
553/0503 72235317 01	N	0,00	A-1	131 838,66	16,23	F		4,940	5 434,85	6 413,19	0,00	17,35
570/70006783129	N	0,00	A-1	114 541,90	11,86	F		3,760	7 705,02	4 198,98	0,00	513,29
571/70003689903	N	0,00	A-1	84 742,06	6,63	F		4,400	10 599,63	3 728,65	0,00	1 187,10
572/0421 4431637 02	N	0,00	A-1	16 603,15	4,41	F		3,850	3 074,58	639,22	0,00	305,28
573/5014162501	N	0,00	A-1	21 322,46	13,57	F		6,100	1 007,54	1 300,67	0,00	516,34
574/MIN152983 EUR	N	0,00	A-1	304 244,62	20,40	F		6,160	7 469,80	18 741,47	0,00	10 664,11
575/MON210421EUR/0215078	N	0,00	A-1	104 150,76	11,49	F		5,440	6 520,40	5 534,28	0,00	1 327,77
576/8593243	N	0,00	A-1	325 618,07	12,45	F		4,190	19 350,82	13 643,40	0,00	6 879,70
577/150377A/43199	N	0,00	A-1	1 072 500,00	19,32	F		1,970	55 000,00	20 721,94	0,00	3 229,43
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		16 921 240,76					1 556 085,77	615 324,79	0,00	79 370,31

CA GRANDANGOULEME (10) - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2017

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	61	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	17 338 917,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	23/06/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Réseaux d'assainissement	60	23/06/2016
L	Stations d'épuration, Ouvrages lourds, postes et stations	60	23/06/2016
L	Ouvrages courants tels que bassins de décantation, d'oxygénation, etc...	30	23/06/2016
L	Ouvrages génie civil pr captage, transport, traitement eau potable, canalisations d'adduct° d'eau	60	23/06/2016
L	Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation), compteurs	15	23/06/2016
L	Pompes, appareils électroméca, installations de chauffage, installations de ventilation	15	23/06/2016
L	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc.)	8	23/06/2016
L	Bâtiments durables (en fonction du type de construction), châteaux d'eau	100	23/06/2016
L	Bâtiments légers, abris	15	23/06/2016
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	30	23/06/2016
L	Mobilier de bureau	15	23/06/2016
L	Appareils de laboratoires, matériel de bureau (sauf informatique), outillages	10	23/06/2016
L	Matériel informatique	5	23/06/2016
L	Engins de travaux publics, véhicules	8	23/06/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		4 456,32	4 456,32	0,00	4 456,32
Semur Christophe-3472050 141 RUE DE LA LOIRE SOLDE 2003	0,00	15/10/2015	175,08	175,08	0,00	175,08
Leveque Roger-2260370	0,00	15/10/2015	192,58	192,58	0,00	192,58
Leveque Roger-3012670	0,00	15/10/2015	212,09	212,09	0,00	212,09
Leveque Roger-3269660	0,00	15/10/2015	113,93	113,93	0,00	113,93
Grossoleil Jean-4502510	0,00	15/10/2015	249,31	249,31	0,00	249,31
Grossoleil Jean-5204520	0,00	15/10/2015	154,42	154,42	0,00	154,42
Grossoleil Jean-6210230	0,00	15/10/2015	112,73	112,73	0,00	112,73
Grossoleil Jean-6210460	0,00	15/10/2015	82,58	82,58	0,00	82,58
Grossoleil Jean-5513620	0,00	15/10/2015	63,29	63,29	0,00	63,29
Grossoleil Jean-5513920	0,00	15/10/2015	160,75	160,75	0,00	160,75
Grossoleil Jean-6802790	0,00	15/10/2015	6,55	6,55	0,00	6,55
Grossoleil Jean-6803060	0,00	15/10/2015	823,18	823,18	0,00	823,18
Grossoleil Jean-8019550	0,00	15/10/2015	162,83	162,83	0,00	162,83
Grossoleil Jean-8105030	0,00	15/10/2015	75,90	75,90	0,00	75,90
Bernon Et Cie-VENTE DE FONTE USAGEES LE 09/1 2/2008	0,00	15/10/2015	1 871,10	1 871,10	0,00	1 871,10
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		4 456,32	4 456,32	0,00	4 456,32

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 154 365,00	2 154 365,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 708 650,00	1 708 650,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 705 600,00	1 705 600,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	3 050,00	3 050,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		445 715,00	445 715,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	445 715,00	445 715,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 154 365,00	1 750 428,90	0,00	3 904 793,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 131 661,00	III 5 131 661,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 131 661,00	5 131 661,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	10 420,00	10 420,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	35 000,00	35 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	10 000,00	10 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	6 716,00	6 716,00
281311	Bâtiments d'exploitation	568 964,00	568 964,00
281315	Bâtiments administratifs	500,00	500,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	86 000,00	86 000,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	53 000,00	53 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	74 291,00	74 291,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 429 109,00	1 429 109,00
28155	Outillage industriel	7 000,00	7 000,00
281562	Service d'assainissement	182 000,00	182 000,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	5 000,00	5 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	74 500,00	74 500,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	177 000,00	177 000,00
28182	Matériel de transport	26 500,00	26 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	9 500,00	9 500,00
28184	Mobilier	6 000,00	6 000,00
28188	Autres	6 500,00	6 500,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 363 661,00	2 363 661,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 131 661,00	257 154,00	826 168,49	667 106,41	6 882 089,90

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 904 793,90
Ressources propres disponibles	IV	6 882 089,90
Solde	V = IV – II (6)	2 977 296,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742-	SUBV. EXCEPTIO. D EQUIPEMENT	Assainissement de Segou au MALI	Comité de jumelage	Association	3 000,00
6742-	SUBV. EXCEPTIO. D EQUIPEMENT	Réfection voirie	Communes	Commune	30 000,00
6743-	SUBV. EXCEPTIO. D'EXPLOITATION	Amicale du personnel de l'Agglomération	Comité d'action sociale	Association	27 460,00
6743-	SUBV. EXCEPTIO. D'EXPLOITATION	Fédération de la pêche	Fédération de la pêche	Association	2 520,00
6743-	SUBV. EXCEPTIO. D'EXPLOITATION		provision	Association	1 690,00
6743-	SUBV. EXCEPTIO. D'EXPLOITATION	Actions pédagogiques	Charente Nature	Association	14 790,00
6743-	SUBV. EXCEPTIO. D'EXPLOITATION	Actions sociales	GIP Solidarité 16	Association	20 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2 Délestage station Gond Pontouvre	6 100 000,00	0,00	6 100 000,00	109 176,73	1 350 000,00	4 640 823,27
3 STEP Fléac Photovoltaïque	270 000,00	0,00	270 000,00	0,00	25 000,00	245 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint Administratif ppal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif ppal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		35,00	0,00	35,00	31,10	3,00	34,10
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	7,80	0,00	7,80
Agent de Maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent de Maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Technicien ppal de 1ère classe	B	4,00	0,00	4,00	3,70	0,00	3,70
Technicien ppal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CA GRANDANGOULEME (10) - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		41,00	0,00	41,00	37,10	3,00	40,10

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent de Maîtrise	C	TECH	388.0	0,00	3-3-2°	CDI
Technicien	B	TECH	406.0	0,00	3-3-2°	CDI
Technicien	B	TECH	475.0	0,00	3-3-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH	347.0	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	347.0	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	347.0	0,00	3-1	CDD
Emploi d'avenir	C	OTR		0,00	A Emploi d'avenir	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 71

Nombre de suffrages exprimés : 71

VOTES :

Pour : 70

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 23/03/2017

Présenté par (1) M. Denis DOLIMONT Vice-président délégué aux finances,

A Angoulême le 30/03/2017

(1) M. Denis DOLIMONT Vice-président délégué aux finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Angoulême, le 30/03/2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Madame AFGOUN Sabrina	
Madame ARLOT Véronique	
Madame BERNARD Danielle	
Madame BERNAZEAU Anne-Marie	
Madame BIDOIRE Anne-Sophie	
Madame BREARD Catherine	
Madame CHAUVET Danielle	
Madame CHIRON Monique	
Madame COUTANT Françoise	
Madame DE MAILLARD Véronique	
Madame DEBOEVERE Catherine	
Madame DELAGE Françoise	
Madame DUBOIS Karen	
Madame FAVE Bernadette	
Madame FEUILLADE-MASSON Annette	
Madame FILLOUX Jeanne	
Madame FOURRIER Maud	
Madame FRANCOIS-ROUGIER Martine	
Madame GODICHAUD Fabienne	
Madame LACROIX Jacqueline	
Madame LAGRANGE Isabelle	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Madame LASBUGUES Elisabeth	
Madame MARAIS Annie	
Madame PEREZ Catherine	
Madame PIERRE Marie-Hélène	
Madame SEMANE Zahra	
Madame WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU Anne-Laure	
Monsieur ACQUIER Jean-Marie	
Monsieur ANDRIEUX Michel	
Monsieur BONICHON André	
Monsieur BONNEFONT Xavier	
Monsieur BOUCHAUD Jacky	
Monsieur BOURGOIN Patrick	
Monsieur BRUNETEAU Gérard	
Monsieur BUISSON Michel	
Monsieur CAMPO Gilbert	
Monsieur CAZENAVE Samuel	
Monsieur CHOISY Jean-Marc	
Monsieur CONTAMINE Bernard	
Monsieur COURARI Jean-Claude	
Monsieur DAURE Jean-François	
Monsieur DEVAUTOUR Bernard	
Monsieur DEZIER Gérard	
Monsieur DOLIMONT Denis	
Monsieur DUBREUIL Jacques	
Monsieur DUMET Georges	
Monsieur DUROCHER Denis	
Monsieur ELIE François	
Monsieur ETIENNE Guy	
Monsieur FOURNIÉ Jean-Jacques	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Monsieur FRICHETEAU André	
Monsieur GERMANEAU Michel	
Monsieur GUITTON Joel	
Monsieur LANDREAU André	
Monsieur LAURENT Francis	
Monsieur LAVAUD Philippe	
Monsieur LAVILLE Michaël	
Monsieur MAGNANON Bertrand	
Monsieur MARTIAL Jean-Luc	
Monsieur MONIER Pascal	
Monsieur MOTEAU Thierry	
Monsieur NEBOUT François	
Monsieur PEREZ Dominique	
Monsieur PERONNET Yannick	
Monsieur POUSSET Jean-Philippe	
Monsieur RAMBLIERE Christophe	
Monsieur REVEREAULT Jean	
Monsieur RIVALLEAU Bernard	
Monsieur ROY Gérard	
Monsieur SAVIN Eric	
Monsieur THOMAS Alain	
Monsieur VALANTIN Jean-Luc	
Monsieur VEAUX Roland	
Monsieur VERGNAUD Philippe	
Monsieur YOU Vincent	

Certifié exécutoire par (1) M. Denis DOLIMONT Vice-président délégué aux finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Angoulême,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil communautaire.